



AVIS PUBLIC
ADOPTION DU
PROGRAMME TRIENNAL
D'IMMOBILISATIONS 2027, 2028 et 2029

AVIS PUBLIC est par les présentes donné qu'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert se tiendra le **19 octobre à 18h30**, au Centre multifonctionnel, situé au 81, rue Hooper à Saint-Lambert, afin d'adopter le programme triennal d'immobilisations 2027, 2028 et 2029.

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le programme triennal d'immobilisations.

DONNÉ à Saint-Lambert, le 9 octobre 2026.

La greffière,

Camille Benoit

Me Camille Benoit
